



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

détention

Question écrite n° 82620

Texte de la question

M. Laurent Degallaix alerte M. le ministre de l'intérieur sur le drame qui s'est déroulé à Marly (59) samedi 13 juin 2015. À l'issue d'un mariage, une jeune femme a été tuée par un coup de feu tiré depuis le cortège. La possession et l'utilisation d'un fusil au cours d'une célébration de mariage pose à nouveau la question de la circulation des armes dans la région. Il est d'ores et déjà interdit de se déplacer avec une arme et de l'exhiber mais force est de constater que les accidents se multiplient. Il l'a déjà interpellé à ce sujet suite à plusieurs incidents qui s'étaient produits aux alentours de Valenciennes. Aussi, il lui demande par quels moyens il est prévu de lutter contre la prolifération des armes et comment mieux sécuriser leur utilisation.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Degallaix](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82620

Rubrique : Armes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4914